

## Sevim Dagdelen

Membre du Bundestag allemand

Platz der Republik 1, 11011 Berlin
(030) 227 – 71352
(030) 227 – 76852

sevim.dagdelen@bundestag.de

## Communiqué de presse

## Les intérêts économiques priment sur le droit international

« Tout comme les États-Unis et la France, le gouvernement fédéral tolère que le Maroc continue de violer impunément le droit international et les droits de l'homme ». Tel est le constat dressé par Sevim Dagdelen, porte-parole du groupe de La Gauche pour les questions internationales et membre de la commission des affaires étrangères du Bundestag allemand, face à la réponse apportée par le gouvernement fédéral à une question sans débat posée à ce sujet. Et de poursuivre :

« Le gouvernement fédéral doit de toute urgence suivre des cours de rattrapage en droit international ! Il se retranche derrière les tentatives infructueuses déployées jusqu'à présent par l'ONU, dont l'échec est en grande partie imputable à ces mêmes pays, et évacue toute demande d'examen de l'annexion du Sahara occidental par le Maroc en arguant du statut prétendument flou de la région au regard du droit international. Ce dernier point est particulièrement intéressant. Outre l'importance du devoir de décolonisation et du droit à l'auto-détermination, l'expertise menée par le Tribunal international de La Haye à propos du Sahara occidental en 1975 constatait déjà de manière explicite qu'en vertu des instruments internationaux, l'administration marocaine devait être assimilée à une 'occupation' et partant, entraîner toutes les obligations y afférentes, au rang desquelles l'interdiction de toute colonisation extérieure.

De toute évidence, le gouvernement ne veut pas, pour des raisons relevant de l'intérêt économique et du rôle du Maroc dans la 'lutte' contre l'immigration clandestine, ternir les discussions sur les relations qu'entretiennent l'Allemagne et l'UE avec ce pays. En dépit des nombreux problèmes qui se posent en matière de droit international, de statut des réfugiés et de respect des droits de l'homme, le gouvernement fédéral n'entend remettre en question ni le 'statut avancé' des relations entre l'UE et le Maroc, ni l'accord de réadmission espéré entre ces deux parties. Il ne saurait donc être question d'une prise en compte équilibrée des différents aspects de la politique migratoire. Bien au contraire : le zèle déployé dans la lutte contre les réfugiés trouve sa récompense économique. La retenue dont font preuve le gouvernement fédéral et l'UE encouragent plutôt le Maroc et d'autres pays à de nouvelles violations des droits de l'homme, si bien que notre gouvernement porte sa part de responsabilité dans chaque violation de ces droits. »

Berlin, 19.01.2010